



ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

PROGRAMME DE LA FORMATION

Initiation à l'hypnose ericksonienne et psychobiologie de la guérison selon l'approche d'Ernest Rossi, proche collaborateur de Milton Erickson

Formation éligible au DIF ou plan de formation de l'entreprise

Publics concernés :

Médecins, infirmiers, paramédicaux, psychologues, psychothérapeutes, sages-femmes, praticiens de la relation d'aide.

Pré-requis : aucun

Durée : 5 jours (30 h)

Tarif TTC (TVA non applicable, article 262 du code général des impôts) : 750 €
(Les frais d'hébergement, de transport et de repas sont à la charge des participants ou de l'institutions)

Places limitées à 10 participants

DATES ET LIEUX :

STRASBOURG, BAS-RHIN :

- **Du 10 au 14 novembre 2012.**

Date limite d'inscription : 31 août 2012

- **Du 12 au 16 novembre 2013**

Date limite d'inscription : 31 août 2013

Horaires : 9h – 12h ; 13h30 – 16h30

Adresse : rue des Charmilles, 67400 Illkirch-Graffenstaden (tout près de Strasbourg)

Intervenante : Anne-Laurence Fritsch, 54 ans. Formatrice et accompagnante psychopédagogique d'enfants et d'adultes depuis 28 ans. Diplômée de l'Université de Sydney en sciences de l'éducation et spécialisée en psychopédagogie de l'enfant et de l'adulte. Praticienne en hypnose ericksonienne et hypnothérapie validée par le Conseil des Normes d'Hypnothérapie GHSC de Grande Bretagne. Inscrite au Registre officiel des hypnothérapeutes GHR (N° d'enregistrement 4845). Membre de l'Association Européenne des Praticiens d'Hypnose, Paris, de l'International Association of Counseling Hypnotherapists (IACH), Colombie Britannique, Canada, et de l'Association Française de Nouvelle Hypnose AFNH, France.





ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

Introduction

Extraits de la Citation de l'Association Européenne des Praticiens d'Hypnose A.E.P.H, 19 bd de Grenelle, 75015 PARIS.

« L'hypnose constitue un état modifié de conscience, un état intermédiaire entre la veille et le sommeil. Il existe plusieurs moyens d'accéder à cet état. Toute technique de relaxation ou de méditation induit un état d'hypnose.

Certains exercices du yoga permettent également d'arriver à un état d'hypnose. L'état hypnotique se produit de même au cours d'une séance d'acupuncture ou de massage. De plus, nous passons tous par un état hypnotique au moment de l'endormissement et au moment du réveil. C'est donc une expérience quotidienne. Ainsi, la capacité à être hypnotisé est une caractéristique inhérente aux êtres humains. L'état hypnotique constitue avant tout une expérience agréable où le corps devient détendu, l'esprit, calme. Ainsi, toute personne hypnotisée prend plaisir à ce bien-être physique et à cette paix intérieure.

Comme il s'agit d'un état intermédiaire entre la veille et le sommeil, une personne hypnotisée n'est pas endormie. Elle ne perd pas conscience non plus. En état léger d'hypnose, elle peut avoir l'impression d'être bien éveillée, alerte sauf que les yeux sont fermés. En état profond d'hypnose, elle est à la limite du sommeil. Souvent, au cours d'une séance d'hypnose, elle fait l'expérience de différentes profondeurs d'hypnose qui se situent entre ces deux extrêmes. Cependant, elle maintient sa capacité de raisonner et son contact avec la réalité, même en état profond d'hypnose. On ne peut donc pas pousser une personne hypnotisée à commettre des actions contraires à ses convictions morales. Or, comme elle est physiquement détendue et mentalement calme, il lui est facile de se concentrer sur ce que dit l'hypnothérapeute. Ainsi, l'hypnose peut être conçue comme un état de détente et un état de concentration de l'esprit permettant une communication privilégiée entre l'hypnothérapeute et son sujet qui n'est pas gêné par les stimuli extérieurs. Pourtant, pendant la séance d'hypnose, le sujet hypnotisé est pleinement conscient de tout ce qui se passe. Après la sortie de l'hypnose, il se rappelle ce qui s'est passé pendant la séance. En état hypnotique, il est cependant capable de lâcher prise, ce qui permet un travail thérapeutique en profondeur où les résistances sont réduites... »

« ...Le praticien peut également utiliser les ressources du patient aussi bien que les résistances. Le conscient étant limité par ses croyances et par ses préjugés, l'état hypnotique permet d'accéder aux ressources de l'inconscient peu disponibles à l'état de veille ordinaire. Les différents phénomènes hypnotiques tels que les suggestions post-hypnotiques, l'analgésie, la distorsion du temps peuvent également être utilisées en thérapie. Pour contourner les résistances, le praticien peut recourir à l'emploi de métaphores et de suggestions indirectes. Ces approches ont été développées par le célèbre psychiatre de Phoenix (Arizona, U.S.A.), Milton H. Erickson (1901- 1980)... »





ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

OBJECTIFS GLOBAUX DE LA FORMATION PRATIQUE DE 5 JOURS :

- acquérir des connaissances sur l'inconscient tel qu'envisagé en hypnose ericksonienne, sur l'hypnose et l'hypnothérapie, la transe hypnotique, la psychobiologie de la guérison
- intégrer des techniques efficaces d'hypnose de sorte à pouvoir les appliquer immédiatement dans son exercice professionnel à l'issue de la formation
- savoir se mettre dans un état-ressource pour mieux accompagner
- acquérir des techniques hypnotiques permettant d'agir sur les symptômes algiques et anxieux.
- apprendre à utiliser des techniques d'hypnose ericksonienne et notamment de l'hypnose conversationnelle dans le soin et l'accompagnement de la personne.

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- acquérir des connaissances sur les processus d'auto-guérison impliqués en état de transe hypnotique (données scientifiques)
- savoir amener un sujet dans un état de transe hypnotique
- reconnaître les indices de transe
- installer les protocoles de sécurité
- savoir utiliser divers protocoles d'hypnose
- acquérir les bases du langage flou et des métaphores
- réactiver et installer des ressources internes (régression en âge)
- faire un pont vers le futur
- savoir guider un sujet dans la gestion et transmutation de la douleur
- utiliser l'hypnose conversationnelle
- pratiquer l'autohypnose pour se mettre dans un état-ressource en tant qu'accompagnant

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE DE 5 JOURS (30 h)

NB : Cette formation est alimentée d'apports scientifiques, notamment d'Ernest Lawrence Rossi, proche collaborateur de Milton Erickson, et pour lesquels Anne-Laurence Fritsch a reçu l'autorisation officielle de sa part de reproduire dans le cadre de cette formation

JOUR 1

Milton Erickson : l'homme
Indications et applications de l'hypnose
Contre-indications
L'inconscient : De quoi est-il capable ?
L'état hypnotique.
Techniques de synchronisation
VAKOG, langage, prédicats, physiologie, posture
Synchronisation à la respiration et mise en état de transe hypnotique
Les indices de transe
Langage flou et métaphores





ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

JOUR 2

Protocole de transe hypnotique.
Technique de saupoudrage. Ton.
La technique du SCORE (symptômes/causes/objectif/ressources/état désiré)
La notion de gains secondaires/intention positive.
Faire une cueillette de données avec Vakog (modes sensoriels)
Préparer une induction pour un état désiré avec technique du saupoudrage
Baisser la charge émotionnelle avec les sous-modalités
Préparer une induction pour baisser la charge émotionnelle. Prise en compte du Vakog

JOUR 3

A. AUTOHYPNOSE ET RYTHME ULTRADIEN

Données scientifiques
Pratique de l'autohypnose : comment se mettre soi-même dans un état de transe hypnotique et installer un état-ressource
Pratique de 6 ex d'auto-induction de transe : lévitation du bras ; 3^e œil, dessin hypnotique ; fixer un point ou sa main ; s'imaginer debout devant soi ; passer en revue un lieu.
Dissociation symbolique conscient-inconscient

B. METAPROGRAMMES ET NIVEAUX LOGIQUES

Les métaprogrammes principaux à prendre en compte dans l'induction
Les Niveaux logiques
Déterminer dans quel niveau logique se situe la problématique du sujet

C. Introduction à l'hypnoalgésie

Conscience et douleur (CD de Régis Lamotte)
Protocole de transe hypnotique

JOUR 4

GESTION DE LA DOULEUR – Techniques d'hypnoalgésie

Travail en petits groupes sur 3 CD de Régis Lamotte
CD 2 : transformation des formes de la douleur
CD 3 : Déplacement de la douleur
CD 4 : Transmutation de la douleur

Protocole pour chaque technique et pratique de la technique

Technique de transmutation de la douleur (méthode AL Fritsch) : technique du focusing en état de transe hypnotique
Démonstration de la technique puis pratique à 2





ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

JOUR 5

Le rythme ultradien. La psychobiologie de la guérison selon la méthode d'Ernest Lawrence Rossi, proche collaborateur de Milton Erickson pendant ses 8 dernières années de vie.

Apports scientifiques :

La réponse ultradienne de guérison et la réponse ultradienne de stress.

Domaine d'action en hypnothérapie : expression génique et plasticité cérébrale ; phase active et phase de repos du BRAC (cycle naturel de base activité-sommeil)

Tournants de vie et éveil psychobiologique

Révision pratique des techniques expérimentées au cours du stage

Questions – Réponses

Evaluation du stage

METHODE PEDAGOGIQUE :

Essentiellement expérientielle et pratique, alimentée d'apports scientifiques.

Des exercices fréquents en petits groupes permettront d'acquérir de façon efficace et durable les techniques de base de l'auto-induction, de la mise en transe hypnotique et de l'élaboration d'une induction hypnotique.

Un fascicule de formation et une attestation de stage seront remis à chacun des participants.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTIONS



ORGANISME DE FORMATION CONTINUE

N° 98 97 021 75 97

303 Bis Chaussée Royale

97460 Saint-Paul, La Réunion

Fax : 02 62 45 24 64

Mobile : 06 92 68 32 69

Contact : Anne-Laurence Fritsch

E-mail: ica4@wanadoo.fr

Web: www.formationprosante.com





ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

BULLETIN – CONTRAT D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

A retourner par courrier à ICA Sarl, 303 Bis Chaussée Royale, 97460 Saint-Paul, La Réunion.
+ Envoyer un mél de confirmation de votre inscription à ica4@wanadoo.fr
La confirmation de votre inscription vous sera communiquée par courriel avant le début du stage.

M. Mme Mlle (rayer mention inutile)

NOM (en majuscule) **Prénom**

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Email (ou fax)

Email Profession

Entreprise : Siret.....

Adresse :

Tél. Email (ou fax)

Je souhaite participer à la formation suivante ayant lieu : à **l'Île de La Réunion – à Strasbourg**
(entourer d'un cercle)

- Intitulé : ... **Hypnose ericksonienne et psychobiologie de la guérison**
- Date du stage :
- Date limite d'inscription :
- Tarif de la formation pratique : **750 € TTC**.....

Je souhaite régler ma formation :

- Prise en charge (indiquer le nom de l'entreprise/institution)
- En un chèque au comptant, à l'ordre de : ICA
- En 2 chèques de 375 € : un chèque encaissé au démarrage de la formation et l'autre à l'issue de la formation au plus tard au 30 du mois suivant (mettre date au verso), joints au courrier d'inscription.

NB : Date limite d'encaissement des chèques : au 30 du mois suivant le mois de la formation

Ci-joint mon règlement, soit**750**..... Euros

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les informations fournies dans
les conditions générales à la page 2 de ce présent document ayant valeur d'éléments de contrat

A.....

Le..... Signature





ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

! ☺ Pour nous permettre d'améliorer les moyens de diffusion de cette formation, merci de bien vouloir renseigner les champs suivants :

J'ai eu connaissance de cette formation via :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Le web : quel site ? | <input type="checkbox"/> La Direction des Ressources Humaines |
| <input type="checkbox"/> La presse | <input type="checkbox"/> Le courrier |
| <input type="checkbox"/> E-mail | <input type="checkbox"/> Autre (merci de préciser) : |

Conditions Générales :

Sauf cas de prise en charge par l'entreprise ou institution (une convention simplifiée de formation professionnelle continue s'applique et le stagiaire ne sera retenu que si la convention a été retournée signée au plus tard 2 mois avant le début de la formation), ne sont retenues que les inscriptions accompagnées de leur règlement complet par chèques - Aucun règlement n'est encaissé avant le début de la formation - Toute formation commencée est due en totalité et ne peut être remboursée pour quelque motif que ce soit - Chaque inscription est nominative et incessible - Dans le cas d'un désistement annoncé par écrit plus d'un mois avant le début de la formation, les sommes versées seront remboursées moins 50 €, retenus pour frais de dossier - En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation, aucun remboursement ne sera possible et les sommes versées seront intégralement reportables sur une autre formation de ICA dans l'année en cours ou suivante - Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires ou de l'institution - Pour des raisons pédagogiques ou si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, ICA se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. Dès lors, les sommes versées seront remboursées au pro rata du temps de formation suivi - Toute inscription fait l'objet d'une confirmation par courriel, facture et attestation de fin de formation.

Toute inscription aux formations de ICA entraîne la connaissance et l'acceptation intégrale des présentes conditions générales.

INSCRIPTION

International Communication Assistance

Organisme de Formation Continue – N° d'activité : 98 97 021 75 97

ICA Sarl au capital de 7622,45 euros - Siège social : 303 Bis Chaussée Royale, 97460 Saint-Paul, La

Réunion. RCS Saint-Denis 418 244 562 – APE 8559A – Tél. 0692 683 269 - Fax. 0262 45 24 64 –

Email : ica4@wanadoo.fr – Web : www.formationprosante.com





ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
(Article L.920-1 du code du travail)

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- ICA International Communication Assistance**
303 Bis Chaussée Royale, 97460 Saint-Paul
Représentée par Madame Anne-Laurence Fritsch, la Responsable

ET

-
.....
Représentée par

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1^{er} : objet de la convention

L'organisme **ICA** organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé du stage : **Initiation à l'hypnose ericksonienne et psychobiologie de la guérison**
- Objectifs : Acquisition de techniques spécifiques en hypnose ericksonienne et gestion de la douleur.
- Programme et méthodes : **Annexe 1**
- Type d'action de formation (au sens de l'article L.900-2 du Code du travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances) : **Perfectionnement des connaissances.**
- Dates : 10/11/2012 au 14/11/2012
- Durée : 30 h
- Lieu : 56 rue des Charmilles, 67400 Illkirch-Graffenstaden

Article 2 : Effectif formé

L'organisme **ICA** dispensera la formation aux personnes suivantes :
.....
.....
.....

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

- Frais pédagogiques : coût unitaire HT ...750... EUR X ...1... (stagiaires) = 750 € HT
- Frais de restauration/hébergement : coût unitaire HT ...X 1 (stagiaires) = 0 € HT





ORGANISME DE FORMATION CONTINUE N°98970217597

- Soit un total de : 750 € HT
- TVA (8,5%) : N/A (TVA non applicable, article 261 du Code général des impôts)
- TOTAL GENERAL :** 750 € TTC

Article 4 : Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de facture à l'issue de la formation. Le règlement se fera par chèque bancaire ou virement bancaire.

Article 5 : Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du Code du travail ainsi que le coût pédagogique au prorata des heures effectuées par le (s) stagiaire (s). Cette clause s'applique uniquement pour les abandons en cours de formation en **cas de force majeure** (accident, maladie). Dans tous les autres cas, toute formation commencée sera due en totalité.

Article 6 : Délai d'exécution de la formation

Toute formation incomplète dont la date de fin de formation est supérieure ou égale à trois mois sera annulée et facturée.

Article 7 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Saint-Denis de La Réunion sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaires, à Saint-Paul, le 26 juillet 2012

L'entreprise

Nom et qualité du signataire

L'organisme

Nom et qualité du signataire

Anne-Laurence Fritsch
Responsable d'ICA, Formatrice

ANNEXE (S) A LA CONVENTION :

- Annexe 1 : Programme de l'action réalisée

